



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 18 juin 2009 — N° 48

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme James (Nelligan) fait une déclaration concernant la Journée mondiale des réfugiés.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration concernant la rivière La Lièvre.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant les médailles du lieutenant-gouverneur remises à deux jeunes de Chomedey.

M. McKay (L'Assomption) fait une déclaration concernant la rivière La Lièvre.

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration concernant le Centre de santé et de services sociaux Bécancour–Nicolet–Yamaska.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) dépose :

Une pétition concernant la fermeture de lits dans un centre d'hébergement et de soins de longue durée public.

(Dépôt n° 512-20090618)

18 juin 2009

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration concernant la reconnaissance du Club vert du Collège Saint-Joseph de Gatineau.

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant les primes estivales des infirmières.

M. Dubourg (Viau) fait une déclaration concernant des félicitations aux élèves récipiendaires de la médaille de l'Assemblée nationale du Québec.

M. Pagé (Labelle) fait une déclaration concernant la rivière La Lièvre.

Mme St-Amand (Trois-Rivières) fait une déclaration concernant la rencontre annuelle des membres de l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent à Trois-Rivières.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Pinard (Saint-Maurice) fait une déclaration concernant le décès de Sœur Judith Pinard, membre de la congrégation des Sœurs de L'Assomption.

À 9 h 57, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 10 heures.

18 juin 2009

Les travaux reprennent à 10 h 14.

À la demande de M. le président, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de Mme Solange Roy, mère de Mme Denise Beaudoin, députée de Mirabel.

Présentation de projets de loi

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 58 Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions législatives concernant les communautés métropolitaines

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 58.

Mme Thériault, ministre déléguée aux Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 56 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant la certification de certaines ressources offrant de l'hébergement

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 56.

18 juin 2009

Dépôts de documents

Mme Normandeau, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, dépose :

Le Plan stratégique 2009-2013 du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
(Dépôt n° 513-20090618)

Un bilan évaluatif du Fonds de développement régional, pour la période 2004 à 2008.
(Dépôt n° 514-20090618)

Mme Gagnon-Tremblay, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008;
(Dépôt n° 515-20090618)

Le rapport du Secrétariat du Conseil du trésor à l'Assemblée nationale tel que prévu à l'article 84 de la *Loi sur la fonction publique*.
(Dépôt n° 516-20090618)

M. Bachand, ministre des Finances, et ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, dépose :

Le rapport annuel de Société des alcools du Québec, pour l'exercice financier terminé le 28 mars 2009;
(Dépôt n° 517-20090618)

Le rapport annuel de Loto-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009;
(Dépôt n° 518-20090618)

18 juin 2009

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur les assurances, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008;

(Dépôt n° 519-20090618)

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur les sociétés de fiducie et sociétés d'épargne, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008;

(Dépôt n° 520-20090618)

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur les coopératives de services financiers, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008;

(Dépôt n° 521-20090618)

Le rapport annuel de l'Autorité des marchés financiers sur la tarification en assurance automobile, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008.

(Dépôt n° 522-20090618)

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, dépose :

Un document intitulé *Une première liste des indicateurs de développement durable pour surveiller et mesurer les progrès réalisés au Québec en matière de développement durable.*

(Dépôt n° 523-20090618)

Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le Plan stratégique 2009-2013 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, accompagné du Plan stratégique 2009-2013 de la Commission consultative de l'enseignement privé.

(Dépôt n° 524-20090618)

18 juin 2009

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil du médicament, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 525-20090618)

Mme Boulet, ministre des Transports, dépose :

Le Plan stratégique 2008-2012 du ministère des Transports.

(Dépôt n° 526-20090618)

Mme Weil, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, dépose :

Un rapport concernant l'application par les ordres professionnels des mesures prévues aux paragraphes Q et R de l'article 94 du *Code des professions*;

(Dépôt n° 527-20090618)

Le rapport annuel de l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008.

(Dépôt n° 528-20090618)

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le Plan d'action 2009-2010 de la Régie des rentes du Québec.

(Dépôt n° 529-20090618)

M. Whissell, ministre du Travail, dépose :

Le rapport annuel de gestion de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008;

(Dépôt n° 530-20090618)

18 juin 2009

Le rapport annuel de gestion du Conseil des services essentiels, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2009.

(Dépôt n° 531-20090618)

Mme Blais, ministre responsable des Aînés, dépose :

Le rapport annuel de gestion du Conseil des aînés, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2008;

(Dépôt n° 532-20090618)

Le Plan stratégique 2009-2013 du Conseil des aînés.

(Dépôt n° 533-20090618)

M. Dupuis, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 1 concernant la capacité d'accueil et le nombre de personnes détenues dans les centres de détention de juridiction québécoise, inscrite au *Feuilleton et préavis* du mardi 16 juin 2009 par M. St-Arnaud (Chambly).

(Dépôt n° 534-20090618)

M. le président dépose :

Le Plan stratégique 2009-2012 du Vérificateur général du Québec;

(Dépôt n° 535-20090618)

Les décisions suivantes du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 11 juin 2009 :

Décision 1473 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel des cabinets de l'Assemblée nationale et le Règlement sur les allocations aux députés;

(Dépôt n° 536-20090618)

18 juin 2009

Décision 1477 concernant le Règlement concernant les virements de crédits du programme 1 au programme 2 et des programmes 1 et 2 au programme 3 du budget de l'exercice financier 2008-2009.

(Dépôt n° 537-20090618)

Dépôts de rapports de commissions

M. Paquet (Laval-des-Rapides), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 17 juin 2009, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 206, Loi modifiant la Loi modifiant la charte de « La Mutuelle Ecclésiastique d'Ottawa ». Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 538-20090618)

Le rapport est adopté.

M. Kelley (Jacques-Cartier), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 16 et 17 juin 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 26, Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 539-20090618)

Mme Malavoy (Taillon), à titre de présidente, dépose :

Les rapports de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 17 juin 2009, a entendu les intéressés et étudié en détail les projets de loi d'intérêt privé suivants :

n° 200, Loi concernant la Ville de Malartic. Le rapport contient des amendements au projet de loi;

(Dépôt n° 540-20090618)

Le rapport est adopté.

18 juin 2009

n° 201, Loi concernant la Ville de Boucherville. Le rapport ne contient pas d'amendements au projet de loi;

(Dépôt n° 541-20090618)

Le rapport est adopté.

n° 204, Loi concernant la Ville de Brownsburg-Chatham. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi;

(Dépôt n° 542-20090618)

Le rapport est adopté.

n° 205, Loi concernant la Ville de Saint-Hyacinthe et la Ville de Shawinigan. Le rapport contient un amendement au projet de loi;

(Dépôt n° 543-20090618)

Le rapport est adopté.

n° 208, Loi concernant un immeuble occupé par la Ville de Boucherville. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi;

(Dépôt n° 544-20090618)

Le rapport est adopté.

n° 209, Loi concernant la Ville de Gaspé. Le rapport contient un amendement au projet de loi;

(Dépôt n° 545-20090618)

Le rapport est adopté.

n° 210, Loi concernant la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et la Ville de Lac-Sergent. Le rapport contient un amendement au projet de loi;

(Dépôt n° 546-20090618)

Le rapport est adopté.

n° 212, Loi concernant la Ville de Mont-Saint-Hilaire. Le rapport contient des amendements au projet de loi;

(Dépôt n° 547-20090618)

Le rapport est adopté.

18 juin 2009

n° 213, Loi concernant la Ville de Percé, la Ville d'Amos et la Ville de Rouyn-Noranda. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 548-20090618)

Le rapport est adopté.

M. Bernier (Montmorency), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la culture qui, le 17 juin 2009, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant le 75D, rue Sainte-Ursule, Québec. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 549-20090618)

Le rapport est adopté.

M. Legault (Rousseau), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 17 juin 2009, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 28, Loi concernant la délimitation du domaine hydrique de l'État et la protection de milieux humides le long d'une partie de la rivière Richelieu.

(Dépôt n° 550-20090618)

Dépôts de pétitions

Mme Beaudoin (Rosemont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 20 citoyens et citoyennes de Montréal, concernant le financement des Auberges du cœur du Québec.

(Dépôt n° 551-20090618)

18 juin 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Sklavounos (Laurier-Dorion) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 11 490 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'utilisation de couvertures proprioceptrices.

(Dépôt n° 552-20090618)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. McKay (L'Assomption) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 022 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'intégration de la ville de L'Assomption dans la phase I du Train de l'Est.

(Dépôt n° 553-20090618)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, dépose :

Un rapport, en date de mai 2008, concernant les besoins de formation du personnel des résidences privées pour personnes âgées du Québec.

(Dépôt n° 554-20090618)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Thériault, ministre déléguée aux Services sociaux, dépose :

Copie d'un courriel, en date du 19 février 2009, transmis par Mme Mariette Lanthier, directrice générale de l'Association des résidences et centres d'hébergement et de soins de longue durée privés du Québec, concernant une rencontre tenue le 17 février 2009.

(Dépôt n° 555-20090618)

18 juin 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Courchesne, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Copie d'un extrait d'un document intitulé *Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 : Enrichir le Québec de sa relève*.

(Dépôt n° 556-20090618)

À la demande de M. le président, M. Bonnardel (Shefford) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de M. le président, M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, retire certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Lapointe (Crémazie) dépose :

Copie d'une lettre, en date du 11 juin 2009, adressée à M. Jean Charest, premier ministre, par Mmes Francine Du Sault, Diane Goulet, Louise Spénard, MM. Claude Durand, René-Jean Fournier et Marcel Loyer, membres du Conseil des aînés, concernant l'éventuelle démission de M. Georges Lalande, président du Conseil des aînés.

(Dépôt n° 557-20090618)

Motions sans préavis

M. Charest, premier ministre, propose :

QUE, conformément aux articles 106 et 107 de la *Loi sur la fonction publique* (L.R.Q., c. F-3.1.1), Me Denise Cardinal, avocate au ministère de la Justice, soit nommée membre de la Commission de la fonction publique, pour un mandat de cinq ans à compter du 20 juillet 2009.

Puis, M. Charest, premier ministre, dépose :

Le curriculum vitae de Me Denise Cardinal et un extrait de la *Loi sur la fonction publique*.

(Dépôt n° 558-20090618)

18 juin 2009

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 106 de la *Loi sur la fonction publique*, un vote par appel nominal est tenu.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **38** en annexe)

Pour : **115** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Charest, premier ministre, propose :

QUE, conformément aux articles 58, 58.1 et 58.3 de la *Charte des droits et libertés de la personne* (L.R.Q., c. C-12), les personnes suivantes soient nommées membres à temps partiel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, pour un mandat de cinq ans à compter du 22 juin 2009 :

Volet droits et libertés de la personne : Me Adelle Blackett, professeure à l'Université McGill, Mme Hélène Simard, agente d'information au gouvernement du Québec, Me Harry Pierre-Étienne, procureur aux poursuites criminelles et pénales;

Volet protection des droits de la jeunesse : Mme Julie Desrosiers, professeure à l'Université Laval, en remplacement de M. François Chénier, et M. Pierre Michaud, avocat à la retraite, en remplacement de Mme Louise Fournier.

Puis M. Charest, premier ministre, dépose :

Les curriculum vitae des cinq commissaires et un extrait de la *Charte des droits et libertés de la personne*.

(Dépôt n° 559-20090618)

La motion est mise aux voix et, aux fins de l'application de l'article 58 de la *Charte des droits et libertés de la personne*, un vote par appel nominal est tenu.

18 juin 2009

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 39 en annexe)

Pour : **115** Contre : **0** Abstention : **0**

M. Khadir (Mercier), Mme Roy, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, et M. Charest, premier ministre, font quelques commentaires à l'occasion de l'ajournement de l'Assemblée jusqu'à la prochaine période de travaux parlementaires.

M. le président fait également quelques commentaires.

À 12 h 08, M. le président suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 12 h 16.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (3) et 185 du Règlement, Mme Bouillé (Iberville), M. Lessard, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Grondin (Beauce-Nord), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale presse la ministre fédérale des Pêches pour que celle-ci lève le moratoire sur la pêche à la morue imposé dans la partie sud du golfe du Saint-Laurent, et qu'elle s'assure qu'elle prenne en compte les impacts socio-économiques d'une telle décision sur les pêcheurs québécois.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 (2) et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

18 juin 2009

QUE la Commission de l'économie et du travail procède à une consultation générale à l'égard du projet de loi n° 57, Loi sur l'occupation du territoire forestier, et tienne des auditions publiques à compter du 1^{er} septembre 2009;

QUE les mémoires et les demandes d'interventions soient reçus au Secrétariat des commissions au plus tard le 12 août 2009;

QUE le ministre des Ressources naturelles et de la Faune soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Présentation de projets de loi

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 232 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, et ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 62 Loi modifiant la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 62.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 236 et 237 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, et ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, propose que le principe du projet de loi n° 62, Loi modifiant la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme, soit maintenant adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 62 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 62 soit renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

La motion est adoptée.

18 juin 2009

Commission plénière

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 62, Loi modifiant la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme.

La motion est adoptée.

Le projet de loi n° 62 est étudié en commission plénière, puis il est rapporté.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 230 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, et ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, propose que le projet de loi n° 62, Loi modifiant la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 62 est adopté.

À la demande de M. Dupuis, leader du gouvernement, et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 94 du Règlement, l'Assemblée reporte le débat sur le rapport de la Commission de l'administration publique qui a entendu : le 20 mai 2009, le président de la Régie des alcools, des courses et des jeux, concernant sa performance, la délivrance des permis et la surveillance; et le 3 juin 2009, le sous-ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le président-directeur général du Collège d'enseignement général et professionnel de Lévis-Lauzon, et la directrice générale du Collège d'enseignement général et professionnel de Chicoutimi, concernant les relations d'affaires des Collèges d'enseignement général et professionnel avec des partenaires. La Commission a également tenu des séances de travail les 31 mars 2009, 19 et 20 mai 2009, et les 2 et 3 juin 2009 relativement à ce mandat. Le rapport contient 14 recommandations.

18 juin 2009

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 34, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les centres médicaux spécialisés et les laboratoires d'imagerie médicale générale, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix, M. Khadir (Mercier) ayant fait valoir sa dissidence.

En conséquence, le projet de loi n° 34 est adopté.

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 43, Loi sur le recouvrement du coût des soins de santé et des dommages-intérêts liés au tabac, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 43 est adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à des avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre et compléter l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi concernant la délimitation du domaine hydrique de l'État et la protection de milieux humides le long d'une partie de la rivière Richelieu.

18 juin 2009

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 252 et 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 26, Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que le projet de loi n° 26, Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 21 du Règlement, les travaux se poursuivent au-delà de 13 heures.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 26 est adopté.

Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, propose que le projet de loi n° 32, Loi modifiant la Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma et d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 32 est adopté.

18 juin 2009

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, ainsi que l'amendement transmis par Mme Weil, ministre responsable de l'application des lois professionnelles.

L'amendement est déclaré recevable.

L'amendement est adopté.

Le rapport amendé est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, Mme Weil, ministre responsable de l'application des lois professionnelles, propose que le projet de loi n° 21, Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé mentale et des relations humaines, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 21 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des affaires sociales qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives.

Le rapport est adopté.

18 juin 2009

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Tomassi, ministre de la Famille, propose que le projet de loi n° 51, Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant et modifiant diverses dispositions législatives, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 51 est adopté.

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose que le projet de loi n° 42, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et d'autres dispositions législatives en matière de changements climatiques, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 42 est adopté.

Dépôts de rapports de commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Ouellette (Chomedey), à titre de membre, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 17 et 18 juin 2009, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi concernant la délimitation du domaine hydrique de l'État et la protection de milieux humides le long d'une partie de la rivière Richelieu. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 560-20090618)

18 juin 2009

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

Du consentement de pour déroger aux articles 252 et 253 du Règlement, l'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi concernant la délimitation du domaine hydrique de l'État et la protection de milieux humides le long d'une partie de la rivière Richelieu.

Le rapport est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose que le projet de loi n° 28, Loi concernant la délimitation du domaine hydrique de l'État et la protection de milieux humides le long d'une partie de la rivière Richelieu, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 28 est adopté.

Projets de loi d'intérêt privé

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, Mme Maltais (Taschereau) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant le 75D, rue Sainte-Ursule, Québec, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 207 est adopté.

18 juin 2009

Adoption

Mme Maltais (Taschereau) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 207, Loi concernant le 75D, rue Sainte-Ursule, Québec, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 207 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant la Ville de Malartic, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 200 est adopté.

Adoption

M. Bernard (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant la Ville de Malartic, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 200 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, Mme Richard (Marguerite-D'Youville) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi concernant la Ville de Boucherville, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 201 est adopté.

18 juin 2009

Adoption

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 201, Loi concernant la Ville de Boucherville, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 201 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, Mme L'Écuyer (Pontiac) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 204, Loi concernant la Ville de Brownsburg-Chatham, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 204 est adopté.

Adoption

Mme L'Écuyer (Pontiac) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 204, Loi concernant la Ville de Brownsburg-Chatham, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 204 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Pinard (Saint-Maurice) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 205, Loi concernant la Ville de Saint-Hyacinthe et la Ville de Shawinigan, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 205 est adopté.

18 juin 2009

Adoption

M. Pinard (Saint-Maurice) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 205, Loi concernant la Ville de Saint-Hyacinthe et la Ville de Shawinigan, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 205 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, Mme Richard (Marguerite-D'Youville) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 208, Loi concernant un immeuble occupé par la Ville de Boucherville, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 208 est adopté.

Adoption

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 208, Loi concernant un immeuble occupé par la Ville de Boucherville, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 208 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Mamelonet (Gaspé) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi concernant la Ville de Gaspé, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 209 est adopté.

18 juin 2009

Adoption

M. Mamelonet (Gaspé) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 209, Loi concernant la Ville de Gaspé, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 209 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Matte (Portneuf) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 210, Loi concernant la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et la Ville de Lac-Sergent, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 210 est adopté.

Adoption

M. Matte (Portneuf) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 210, Loi concernant la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et la Ville de Lac-Sergent, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 210 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Curzi (Borduas) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 212, Loi concernant la Ville de Mont-Saint-Hilaire, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 212 est adopté.

18 juin 2009

Adoption

M. Curzi (Borduas) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 212, Loi concernant la Ville de Mont-Saint-Hilaire, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 212 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, M. Mamelonet (Gaspé) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant la Ville de Percé, la Ville d'Amos et la Ville de Rouyn-Noranda, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 213 est adopté.

Adoption

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 22 et 35 du Règlement, M. Mamelonet (Gaspé) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 213, Loi concernant la Ville de Percé, la Ville d'Amos et la Ville de Rouyn-Noranda, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 213 est adopté.

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 268 du Règlement, Mme Vallée (Gatineau) propose que le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 206, Loi modifiant la Loi modifiant la charte de « La Mutuelle Ecclésiastique d'Ottawa », soit adopté.

18 juin 2009

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi d'intérêt privé n° 206 est adopté.

Adoption

Mme Vallée (Gatineau) propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 206, Loi modifiant la Loi modifiant la charte de « La Mutuelle Ecclésiastique d'Ottawa », soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi d'intérêt privé n° 206 est adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 15 septembre 2009, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 15 h 43, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 15 septembre 2009, à 13 h 45.

18 juin 2009

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 17 juin 2009, à 16 h 09, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Giguère, directrice du Secrétariat des commissions et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 8 Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières et d'autres dispositions législatives
- n° 45 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal
- n° 50 Loi modifiant la Loi sur les coopératives de services financiers et d'autres dispositions législatives

Le Président

YVON VALLIÈRES

18 juin 2009

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que Me Denise Cardinal soit nommée membre de la Commission de la fonction publique :

(Vote n° 38)

POUR - 115

Auclair	Charette	Kotto	Poirier
Aussant	Charlebois	Lapointe	Rathé
Bachand	Chevarie	Leclair	Rebello
<i>[Arthabaska]</i>	Corbeil	L'Écuyer	Reid
Bachand	Courchesne	Legault	Richard
<i>[Outremont]</i>	Cousineau	Léger	<i>[Marguerite-D'Youville]</i>
Beauchamp	Curzi	Lehouillier	Richard
Beaudoin	Deltell	Lemay	<i>[Duplessis]</i>
<i>[Rosemont]</i>	Diamond	Lessard	Robert
Beaudoin	Doyer	MacMillan	Rotiroti
<i>[Mirabel]</i>	Drainville	Malavoy	Roy
Béchar	Drolet	Maltais	Simard
Bédard	Dubourg	Mamelonet	<i>[Richelieu]</i>
Bergeron	Dufour	Marcoux	Sklavounos
Bergman	Dupuis	Marois	St-Amand
Bernard	Dutil	Marsan	St-Pierre
Bernier	Ferland	Matte	Thériault
Bérubé	Gagnon-Tremblay	McKay	Tomassi
Billette	Gaudreault	Ménard	Traversy
Blais	<i>[Jonquière]</i>	Moreau	Tremblay
Blanchet	Gaudreault	Morin	Trottier
Bolduc	<i>[Hull]</i>	Normandeau	Turcotte
Bonnardel	Gautrin	Ouellette	Vallée
Bouchard	Gauvreau	Pagé	Vien
Boucher	Gendron	Paquet	Villeneuve
Bouillé	Girard	Paradis	Weil
Boulet	Gonthier	Pelletier	Whissell
Caire	Grondin	<i>[Saint-Hyacinthe]</i>	
Carrière	Hamad	Pelletier	
Chagnon	Huot	<i>[Rimouski]</i>	
Champagne	James	Picard	
Charbonneau	Kelley	Pigeon	
Charest	Khadir	Pinard	

18 juin 2009

Sur la motion de M. Charest, premier ministre, proposant que soient nommés des commissaires suppléants à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse :

(Vote n° 39)

(identique au vote n° 38)